



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

Association UDAF de l'Indre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association UDAF de l'Indre
7 bis avenue des Ingrains - 36000 CHATEAUROUX

Ce rapport contient 17 pages.

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
25 rue Hubert Curien
Parc d'activité Romanet
87000 Limoges

Association UDAF de l'Indre

7 bis avenue des Ingrains - 36000 CHATEAUROUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association UDAF de l'Indre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UDAF de l'Indre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, le 19 juin 2026

KPMG S.A.



Elisabeth Leflaive

Associée

au 31/12/2025

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
			31/12/2025	31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>	31 127	24 983	6 144	6 183
Licences, Progiciels et Logiciels				
Immob.Incorp.autres et en-cours	31 127	24 983	6 144	6 183
<u>Immobilisations corporelles</u>	2 148 867	599 251	1 549 616	1 397 450
Terrains	145 320		145 320	145 320
Agencem. Et Aménagement. Des Terrains				
Constructions	1 523 726	258 859	1 264 867	1 118 547
Install. Techn., Matériels et Outillages				
Installations, Agencem. Et Aménagement.				
Matériel de Transport	55 096	14 692	40 403	51 422
Matériel de Bureau	16 979	14 984	1 996	1 364
Matériel Informatique	205 656	156 783	48 873	31 178
Mobilier et divers	202 091	153 933	48 158	45 060
Immobilisations corporelles en cours				
Av. et acptes / Immo corporelles	185 757		-	4 559
<u>Immobilisations financières</u>			185 757	4 476
Participations et Créances rattachées				
Prêts	50		50	650
Dépôts et Cautionnements				
Autres	3 207		3 207	3 826
Titres immobilisés	182 500		182 500	
<u>F.S.L. et autres Fonds</u>				
Prêts et autres créances				
TOTAL I	2 365 751	624 234	1 741 517	1 408 110
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Stocks				
<u>Créances</u>	349 203	-	349 203	438 859
Usagers et Organismes financeurs	14 212		14 212	13 354
Etat - Subventions à recevoir				
Autres créances	331 745		331 745	425 506
Charges constatées d'avance	3 246		3 246	3 268
<u>Comptes gérés des Tiers</u>				
Débiteurs, Particuliers et Organismes				
<u>Valeurs Mobilières de Placement</u>				
Valeurs Mobilières de Placement				
<u>Disponibilités</u>	2 633 912	-	2 633 912	2 888 540
Banques, CCP, Caisse	2 633 912		2 633 912	2 888 540
<u>Comptes financiers (Tiers)</u>	-	-	-	-
Valeurs Mobilières de Placement				
Comptes MJAGBF Tutelles	-		-	-
TOTAL II	2 983 115	-	2 983 115	3 327 399
TOTAL ACTIF	5 348 866	624 234	4 724 632	4 738 777

UDAF Global
Institution et Services
BILAN PASSIF

au

31/12/2025

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
<u>FONDS PROPRES</u>		
<u>Fonds propres sans droit de reprise</u>		
Fonds propres statutaire	82 480	82 480
Fonds propres complémentaires	278 677	278 677
<u>Fonds propres avec droit de reprise</u>		
Fonds propres statutaire		
Fonds propres complémentaires		
<u>Ecarts de réévaluation</u>		
<u>Réserves</u>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 245 766	1 169 489
Autres réserves		
<u>Report à nouveau</u>		
Report à nouveau	782 753	575 478
Report à nouveau sous contrôle de financeur	- 65 720	91 161
<u>Résultat de l'exercice</u>	137 639	126 670
Sous-total Situation nette	2 461 596	2 323 956
<u>Fonds propres consommables</u>		
<u>Subventions d'investissement</u>		
<u>Provisions réglementées</u>	307 435	307 435
TOTAL I	2 769 030	2 631 391
Fonds dédiés liés aux legs ou donations	241 208	221 619
Fonds dédiés sur autres opérations		
TOTAL II	241 208	221 619
Provisions pour Risques	265 213	268 457
Provision pour charges	325 743	348 329
TOTAL III	590 956	616 786
<u>DETTES</u>		
<u>Comptes de Gestion</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissem. De crédit (1)	285 259	302 648
Dettes Financières diverses (2)	30 080	30 591
Avances et Subventions à reverser		
Avances et acomptes reçus		
Redevables créditeurs		
Fournisseurs et comptes rattachés	90 721	102 309
<u>Dettes Fiscales et Sociales</u>		
Personnel et comptes rattachés		282 551
Sécurité Sociale et Organismes sociaux	629 527	237 438
Etat et Collectivités Publiques		98 300
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Dettes autres	44 658	21 556
<u>Comptes gérés des tiers</u>		
Particuliers, comptes gérés (tutelles)	-	-
FSL et autres Fonds, particuliers		
Organismes et dettes autres		
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Produits constatés d'avance	43 194	193 588
TOTAL IV	1 123 438	1 268 981
TOTAL PASSIF	4 724 632	4 738 777

Compte de résultat

UDAF 36

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Arrêté au :	31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de prestations de services	1 319 203,49	30,39	1 302 465,52	29,57	16 737,97	1,29
Ventes de biens et services	1 319 203,49	30,39	1 302 465,52	29,57	16 737,97	1,29
Concours publics et subvt° exploitation	4 340 714,60	100,00	4 405 078,44	100,00	-64 363,84	-1,46
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	4 340 714,60	100,00	4 405 078,44	100,00	-64 363,84	-1,46
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	66 771,76	1,54	144 019,77	3,27	-77 248,01	-53,64
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	145 505,26	3,35	18 475,01	0,42	127 030,25	687,58
Autres produits	67 394,24	1,55	4 528,92	0,10	62 865,32	1 388,09
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	5 939 589,35	136,83	5 874 567,66	133,36	65 021,69	1,11
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 202 425,16	27,70	1 145 463,34	26,00	56 961,82	4,97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	351 010,19	8,09	342 269,44	7,77	8 740,75	2,55
Salaires	2 918 490,20	67,24	2 801 410,75	63,60	117 079,45	4,18
Cotisations sociales	983 785,39	22,66	973 784,13	22,11	10 001,26	1,03
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	100 894,41	2,32	95 764,09	2,17	5 130,32	5,36
Dotations aux provisions	40 941,53	0,94	197 326,70	4,48	-156 385,17	-79,25
Valeurs comptables des immobilisations cédées	27 123,33	0,62	26 851,95	0,61	271,38	1,01
Report en fonds dédiés	165 094,38	3,80	140 616,71	3,19	24 477,67	17,41
Autres charges	12 086,67	0,28	8 734,23	0,20	3 352,44	38,38
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	5 801 851,26	133,66	5 732 221,34	130,13	69 629,92	1,21
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	137 738,09	3,17	142 346,32	3,23	-4 608,23	-3,24
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	3 543,19	0,08	4 939,92	0,11	-1 396,73	-28,27
Reprises sur dépréciations & provisions						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	3 543,19	0,08	4 939,92	0,11	-1 396,73	-28,27
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 385,25	0,05	2 525,44	0,06	-140,19	-5,55
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	2 385,25	0,05	2 525,44	0,06	-140,19	-5,55
RESULTATS FINANCIERS	1 157,94	0,03	2 414,48	0,05	-1 256,54	-52,04
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	138 896,03	3,20	144 760,80	3,29	-5 864,77	-4,05
Produits exceptionnels	81,24	0,00	6 170,15	0,14	-6 088,91	-98,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	81,24	0,00	6 170,15	0,14	-6 088,91	-98,68
Charges exceptionnelles	998,50	0,02	23 726,39	0,54	-22 727,89	-95,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	998,50	0,02	23 726,39	0,54	-22 727,89	-95,79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-917,26	-0,02	-17 556,24	-0,40	16 638,98	-94,78
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	339,59	0,01	496,29	0,01	-156,70	-31,57
TOTAL VIII	339,59	0,01	496,29	0,01	-156,70	-31,57
PRODUITS	5 943 213,78	136,92	5 885 677,73	133,61	57 536,05	0,98
CHARGES	5 805 574,60	133,75	5 758 969,46	130,73	46 605,14	0,81
EXCÉDENT OU DÉFICIT	137 639,18	3,17	126 708,27	2,88	10 930,91	8,63
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

UDAF 36

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat	98 539,25	2,27			98 539,25	
CONTRIBUTIONS PRODUITS	98 539,25	2,27			98 539,25	
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	98 539,25	2,27			98 539,25	
CONTRIBUTIONS CHARGES	98 539,25	2,27			98 539,25	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Objet social, nature et périmètre des activités ou missions

Association type loi 1901

Représenter les familles

Gérer des services d'intérêt familial

Donner avis aux pouvoirs publics et leur proposer des mesures qui paraissent conforme aux intérêts matériels et moraux des familles.

Ester en justice.

ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Continuité du 3ème contrat pluriannuel d'objectif et de moyens 2022-2026 (CPOM).

Obtention du nouveau du marché public ASLL 2025-2029 pour 180 mesures en année civile

Continuité des services Intermédiation Locative et Sociale (ILS) (avec une perte de 12 mesures), des résidences d'accueil Pierre Loti, les Résolières et des Maisons Relais les Bernardines, Max Hymans et des 3 trois Points Conseil Budget - Action Logement.

} Accompagnement
dans le domaine
du logement

Développement du GEM en chœur (TND) (groupe d'entraide mutuelle des troubles du neurodéveloppement).

Pérennisation du GEM mobile, en lien avec le GEM Cap 36.

Création d'un nouveau GEM pour les victimes de lésions cérébrales en lien avec France AVC (GEM en tête).

Développement du service Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL), du Soliguide, du service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF).

Le correspondant social en gendarmerie a pris fin au 31 décembre 2025.

Fin du marché public d'accompagnement des bénéficiaires du RSA issus de la communauté des gens du voyage. En contrepartie, l'UDAF 36 a obtenu deux nouveaux marchés pour l'accompagnement des bénéficiaires au RSA sur les territoires Valençay – Buzançais et La Chatre – Ardentes.

Poursuite et montée en charge des services de Domiciliation Postale (DP) et Diagnostique Social Financier (DSF).

Deuxième année d'activité pour le service Contrat Engagement Jeunes- Jeunes en ruptures et fin de cet accompagnement en novembre 2025.

ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Au titre des événements postérieurs à l'exercice 2025 :

Le marché public BRSA va poursuivre son développement et sa montée en charge.

Le GEM en tête va se développer et créer son association d'utilisateurs.

Souscription d'un nouvel emprunt début 2026 pour une durée de 365 000,00, ainsi que des titres pour une valeur de 182 500€ inscrits en nantissement (ceux-ci souscrit en décembre 2025).

RÈGLES ET MÉTHODES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exercice,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association a arrêté ses comptes en respectant l'autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 depuis le 1^{er} janvier 2025. Les transferts de charges (comptes 791) n'existent plus. Ces montants

correspondant à des remboursements sont remontés essentiellement dans les comptes de charges (classe 6) au crédit. Seules les indemnités d'assurances restent en classe 7, au 7587). Ces nouvelles normes ont également été modifiées le résultat exceptionnel, celui-ci doit justifier des situations exceptionnelles. Cette nouvelle norme modifie également les fonds dédiés. Avant 2025, ils étaient présentés dans le résultat exceptionnel, depuis l'ANC 2002-06 ils apparaissent désormais dans l'exploitation, sur une ligne identifiée du compte de résultat.

Il est également fait application du plan comptable M22 applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, fixé par l'arrêté du 23 décembre 2019.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- logiciels.....1 à 3 ans
- Matériels et mobilier de bureau.....5 à 10 ans
- Installations générales et aménagements divers.....20 ans
- Immeuble (Démolition, Désamiantage et honoraires)40 ans
- Façade, Cloisons, Carrelage20 ans
- Électricité, plomberie et Menuiserie.....25 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS TRAVAUX ET DIVERS

Les provisions pour risques restantes au 31 décembre 2025 sont de 265 212.67€ dont la provision pour la tenue de l'Assemblée Générale pour 4.000€. Une reprise de provision a été réalisé (2 104.33€ - AVDL) pour travaux de remise en état dans les appartements des résidences d'accueil et maison relais et des mesures AVDL et IL dont nous avons des logements en sous location (le cumul de ces derniers sont pour Pierre Loti : 22.000€, Les Résolières : 36 400€, Les Bernardines : 26 400€ et Max Hymans : 13 700€, 2 200€ pour l'ILS et 2 295,67€ pour l'AVDL).

Une provision de 151 357.00€ a été effectuée en 2024 correspondant au risque de la non compensation du « SEGUR pour tous » (administratifs et autres personnels) par les autorités de tarification des services MJPM et DPF. Une reprise de 21 181€ a été réalisé représentant le montant du « SEGUR pour tous » financé pour le service DPF. En revanche, il reste 130 176€ dont nous sommes toujours en attente de la décision de l'Etat pour le service PJM.

Nous avons ajouté des provisions de 28 041€ concernant un risque de régularisation (primes et heures supplémentaires) lié aux transferts qu'ont réalisé les GEM et les Maisons relais / Résidences accueil entre 2023 et 2025.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 325 743,40 € (Dotation de 8 900,53€ et une reprise de 31 486,43€ pour 2025, en fonction des services). En 2025, deux salariées sont parties en retraites, ce qui explique le montant de la reprise.

Ce montant est intégralement comptabilisé en provision pour risques et charges.

La provision retraite est calculée selon la convention collective de 66, l'âge de la retraite est de 65 ans, le taux d'évolution des salaires est de 3.1%, le taux de charges sociales et fiscales est de 50%, le taux de turn over est faible.

FONDS DÉDIÉS

Les fonds dédiés (241 207,76 €) enregistrés à la clôture de l'exercice. La dotation complémentaire correspond pour 157 751,38€ au Contrat Engagement Jeune- Jeune en Rupture (66 102,53€) lié à la fin de l'activité de ce service, à l'ouverture du GEM en Tête (81 648,85€) pour le fonctionnement 2026 de ce service et pour la Résidence Les Résolières (10 000€) lié à l'achat du local collectif. Une reprise a été réalisé sur les fonds dédiés de la résidence Pierre Loti (1 629.52€) correspondant à l'amortissement pour l'achat du véhicule et pour le service Contrat Engagement Jeune- Jeune en Rupture lié aux fonds pour le fonctionnement de ce service en 2025.

RÉMUNERATION DES CADRES DIRIGEANTS SALARIÉS ET/OU BÉNÉVOLES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

La rémunération brute des 3 cadres dirigeants salariés et/ou bénévoles, les mieux rémunérés, s'élève à 193 913,23€ pour 2025.

FONDS GÉRÉS PAR L'UDAF POUR LE COMPTE DES MAJEURS

A compter de l'exercice 2024, les fonds gérés par l'UDAF pour le compte des majeurs ne sont plus inscrits au bilan. Pour 2025, ces fonds représentent :

Délégués aux prestations familiales :	131 228,27 €
Mesures judiciaires à la protection des majeurs :	7 573 965,09 €

FONDS ASSOCIATIFS

Ils sont constitués :

- Fonds associatifs sans droit de reprise :	274 847€
- Fonds GEM-CAP36-MR :	86 310 €
- Réserves d'excédents affectés à l'investissement :	334.442 €
- Réserves d'excédents affectés en compensation des charges d'amortissements :	51.014 €
- Réserves de compensation :	860 310 €
- Résultats affectés au financement de mesures d'exploitation non reconductibles : (dont 57 796.37€ dédiés au CPOM).	57 796€
- Réductions charges exploitation :	39 453 €
- Report à nouveau (gestion non contrôlée) :	782 753 €
- Résultats Financeurs en attente affectation :	-70 706 €
- Résultats de l'exercice 2025 :	137 639 €

Total des fonds associatifs : **2.553.858 €**

AUTRES INFORMATIONS

Nombre de salariés au 31/12/2025 : 91 salariés pour 86.10 équivalents temps plein.

RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

Résultat comptable de l'exercice		Déficit	Excédent
Gestion propre			39 307.33€
Actions Familiale	17 344.28€		
Intermédiaire*Locat.Sociale	5 573.95€		
Acc.Social Lié Logement	-7 096.23€		
Enquête Médiation	-3 451.51€		
Résidence Pierre Loti	-3 682.84€		

Résidence Les Résolières	1 328.80€	
M. Relais Les Bernardines	11 615.06€	
M. Relais M. Hymans	-2 938.30€	
Valorisation Image de Soi	3 064.43€	
GEM CAP 36	1 391.31€	
GEM en Choeur	-178.52€	
ISTF :	0€	
Pt Conseil Budget Act°Log.	-6 865.33€	
Soliguide	25 346.08€	
Corresp. Social Gendarmerie	249.73€	
Acc. Vers et dans Logement	- 3 910.71€	
RSA	13 789.30€	
Diag. Social Financier	13 944.65€	
Domiciliation Postale	-13 443.64€	
Cont Engagemt Jeune- Jeu. Rupture	0€	
Bénéficiaires RSA Val. Buz.	-712.74€	
Bénéficiaires RSA La Cha. Ar	-14 164.77€	
GEM en Tête	0,00€	
Gestion sous contrôle de tiers financeur		
Activité DPF		27 823.21€
Activité MJPM		70 508.64€
Résultat de l'exercice 2025		137 639,18€

Tableau des fonds dédiés

				UTILISATIONS			A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
Variation des fonds dédiés issus de	Dispositifs	A l'ouverture de l'exercice	Reports (CNR sur l'exercice)	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds sur financement 2013	MR	8 200		4 889			3 311	
Remboursement URSSAF réduction travailleurs à domiciles	PJM/DPF	72 802					72 802	72 802
Fonds CEJ JR 2024 - 2025	CEJ JR	140 617	66 103	140 617			66 102	
Fonds sur financement 2025 GEM en Tête	GEM en tête		81 649				81 649	
Fonds pour achat local Résidence Les Résolières -	MRL		10 000				10 000	
Fonds pour livret PJM - 2025	PM		7 343				7 343	
TOTAL		221 619	165 094	145 506	-	-	241 207	72 802

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Résultat de la période	A la cloture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	361 157					361 156
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Réserves	1 169 489		76 278			1 245 767
Report à nouveau	666 639	126 670	110 652	186 930		717 031
Excédent ou déficit de l'exercice	126 670	-126 670			137 639	137 639
Situation Nette	2 323 956	0	186 930	186 930	137 639	2 461 595
Fonds propres consommables	0					0
Subvention d'investissement	0					0
Provision réglementées	307 435					307 435
TOTAL	2 631 391	0	186 930	186 930	137 639	2 769 030

4.3.2 Tableau des emprunts en cours

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
Caisse d'Épargne	01/05/2021	20,0	0,98	365 000,00	0,00	0,00	17 389,07	2 385,25
TOTAL				365 000,00	0,00	0,00	17 389,07	2 385,25

4.3.1 Tableau des amortissements

4.3.1 Tableau des amortissements				
	Amortissements ts cumulés au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissmen ts cumulés au 31 décembre n
Amortissements des immobilisation	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
2801	Frais d'établisse	0,00	0,00	0,00
2803	Frais de recherche	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00
2806	Droit au bail	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilis	21 695,69	3 287,44	0,00
				24 983,13
Amortissements des immobilisation				
2811	Terrains	0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et a	0,00	0,00	0,00
2813	Constructions sur	185 664,08	61 710,43	0,00
2814	Constructions sur	11 460,23	24,26	0,00
2815	Installations, mat	0,00	0,00	0,00
	dont : Matérie	3 673,04	11 019,10	0,00
	Matérie	143 162,22	24 853,18	0,00
	Matérie	0,00	0,00	0,00
2818	Autres immobilis	157 684,43	0,00	0,00
				157 684,43
	TOTAL GENERAL	523 339,69	100 894,41	0,00
				624 234,10

4.3.3 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

		Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31
		(1)	(2)	(3)	4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	des déficits d'exploitation	693 966,73	76 277,69	0,00	770 244,42
10687	des charges d'amortissement	51 014,44	0,00	0,00	51 014,44
Provisions réglementées					
141	destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
142	pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
145	Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	307 434,55	0,00	0,00	307 434,55
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges					
151	Provisions pour risques	268 457,00	32 041,00	35 285,33	265 212,67
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
158	Autres provisions pour charges	348 329,30	8 900,53	31 486,43	325 743,40
Dépréciations					
29	Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et encours	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
fonds dédiés					
194	sur subventions de fonctionnement	221 618,64	165 094,38	145 505,26	241 207,76
195	sur dons manuels affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
197	sur legs et donations affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 890 820,66	282 313,60	212 277,02	1 960 857,24

PASSAGE DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS ADMINISTRATIFS ET PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Tableau d'affectation du résultat

Exercice Clos le 31/12/2025

Section MJPM		
Résultat comptable N	Déficit :	Excédent : 70 508,64€
Report à nouveau affecté à N Résultat exercices antérieurs incorporés	Déficit :	Compensation CPOM 6 909,00€
	Total 1	Total 2 6 909,00 €
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit : €	Excédent : 77 417,64€

Proposition d'affectation du résultat corrigé MJPM

Résultat corrigé à affecter (Tableau ci-dessous)	Déficit :	Excédent : 77 417,64€
Affectations proposées	Réserve de Compensation Report Exercices ultérieurs	Réserve de Compensation Report Exercice

Section DPF

Résultat comptable N	Déficit :	Excédent : 27 823,21€
Report à nouveau affecté à N Résultat exercices antérieurs incorporés		19 452,00€
	Total 1	Total 2
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit :	Excédent : 47 275,21€

Proposition d'affectation du résultat corrigé DPF

Résultat corrigé à affecter (Tableau ci-dessous)	Déficit	Excédent :
Affectations proposées	Réserve de Compensation Report Exercices ultérieurs	Réserves trésorerie Réserve de Compensation Report Exercice

Gestion propre Actions Familiales

Résultat comptable N	Déficit : -54 661,60€	Excédent 93 968,93 €
Report à nouveau affecté à N Résultat exercices antérieurs incorporés	Déficit :	Reprise
	Total 1 -54 661,60€	Total 2 93 968,93 €
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit :	Excédent 39 307,33 €

Proposition d'affectation du résultat corrigé Actions Familiales

Résultat corrigé à affecter (Tableau ci-dessous)	Déficit :	Excédent : 39 307,33 €
Affectations proposées	RAN Réserve de Compensation	RAN :AF+EM+PCBAL+DP+DSF+ASLL+ Résid.Acc+GEM+ILS+SOL +FNAVDL +VDIS+CSG+ISTF+RSA+CEJ+ISTF+ BRSA

modèle fixé par le règlement CRC 03-1999 modifié
ont été supprimées les postes qui ne concernent pas les UDAF (emprunts obligataires...)

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024 CONSOLIDÉ**

532-4 du CRC 1999-03 modifié

Créances (a)	Montant brut	Liquidités de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances	Echéances			Echéances	Echéances	
		à moins 1 an	à plus 1 an			à moins 1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances rattachées à des participations				- à 2 ans au maximum à l'origine				
Prêts (1)	50,00	50,00	0,00	- à plus de 2 ans à l'origine	285 043,09	17 746,25	70 691,96	196 604,88
Autres	3 207,00		3 207,00	Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	30 080,17	30 080,17		
Titres immobilisés	182 500,00		182 500,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 720,61	90 720,61		
Créances de l'actif circulant :				Dettes fiscales et sociales	629 186,86	629 186,86		
Créances Clients et Comptes rattachés	14 212,34	14 212,34		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres	331 744,56	331 744,56		Autres dettes (3)	44 658,20	44 658,20		
Charges constatées d'avance	3 246,48	3 246,48		Produits constatés d'avance	43 193,30	43 193,30		
TOTAL	534 960,38	349 253,38	185 707,00	TOTAL	1 122 882,23	855 585,39	70 691,96	196 604,88
(1) Prêts accordés en cours d'exercice.....				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....				
Prêts récupérés en cours d'exercice.....	600,00			Emprunts remboursés en cours d'exercice.....	17 530,47			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b*) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Garanties données et reçues pour l'emprunt

Garanties : caution sté caution (convention) pour un montant de 142 521€ de CEGC

modèle fixé par le règlement CRC 03-1999 modifié

TABLEAU CONSOLIDÉ DES IMMOBILISATIONS 2025
cadre 532-1 du règlement CRC 03-1999 modifié

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
RUBRIQUES	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	27 878,71	3 248,22		31 126,93
Immobilisations corporelles	1 894 535,04	254 332,42		2 148 867,46
Immobilisations financières	3 826,35	182 500,00	619,35	185 707,00
TOTAL	1 926 240,10	440 080,64	619,35	2 365 701,39

II. Aménagements du cadre général

Développement de la colonne B
(augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			3 248,22		
Immobilisations corporelles			254 332,42	0,00	
Immobilisations en cours			0,00		
Immobilisations financières			182 500,00		
TOTAL	0,00	0,00	440 080,64	0,00	0

Développement de la colonne C
(diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Transferts	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0